



# À TOUS LES AFFILIÉS À TOUTES LES CONSEILLÈRES ET TOUS LES CONSEILLERS À TOUTES LES

# MILITANTES ET TOUS LES MILITANTS À TOUS LES MEMBRES

## Message du président de la FTQ, Michel Arsenault

Consoeurs,  
Confrères,

Dans la foulée de la couverture médiatique qui a suivi l'émission « Enquête » diffusée le jeudi 5 mars dernier à la télévision de Radio-Canada, je souhaite par la présente faire le point sur cette situation et vous donner les faits, tels qu'ils se sont déroulés. Je veux aussi vous informer des interventions que nous avons faites et de celles que la FTQ-Construction s'apprête à faire.

### **Dépenses de Jocelyn Dupuis et liens allégués avec un monde douteux**

Au mois de septembre 2008, un directeur d'un syndicat affilié de la FTQ-Construction m'a informé du fait que le directeur général de la FTQ-Construction, Jocelyn Dupuis, engageait les fonds de sa fédération pour des dépenses personnelles somptuaires. Le chiffre de 125 000 \$ dépensés en six mois a été avancé, avec certains documents à l'appui. Je ne me suis pas questionné si ces dépenses étaient légales, remboursées correctement ou frauduleuses puisque moralement, je les trouvais carrément inacceptables et indéfendables. J'ai aussitôt rencontré Jocelyn Dupuis et lui ai fait part de ma consternation et, à ma demande, il a accepté peu de temps après de quitter ses fonctions.

Pour ce qui est des liens allégués entre Jocelyn Dupuis et des membres du crime organisé, je veux être très clair sur ce point : votre président, la FTQ et ses dirigeants ne tolèrent pas et ne toléreront aucune infiltration d'éléments du crime organisé dans ses rangs, sous quelque forme que ce soit.

## Élection d'un nouvel exécutif à la FTQ-Construction

Il a été convenu de devancer le congrès des syndicats affiliés à la FTQ-Construction qui devait avoir lieu en février 2009, et l'élection de son nouvel exécutif a eu lieu le 12 novembre 2008. Dans les circonstances et afin de dissiper tous les doutes qui auraient pu subsister sur l'issue du vote, j'ai présidé personnellement à sa tenue et me suis assuré que les règles démocratiques auxquelles nous souscrivons soient respectées. L'équipe dirigée par le confrère Richard Goyette à titre de directeur général a donc été élue en toute conformité avec les règles démocratiques applicables.

Richard Goyette m'a immédiatement assuré que l'administration des fonds provenant des contributions des travailleuses et travailleurs serait désormais faite selon des règles modernes de gouvernance, en toute transparence et avec intégrité. Il m'a invité par la suite à m'en assurer et je ferai une annonce à cet égard dont je vous parlerai un peu plus loin.

## Couverture médiatique

Une équipe journalistique dirigée par Alain Gravel a recueilli des éléments sur les dépenses de Jocelyn Dupuis et sur ses liens présumés avec des membres du crime organisé. J'ai été contacté par l'équipe de monsieur Gravel et par d'autres journalistes qui avaient apparemment eu vent du reportage devant être diffusé le jeudi 5 mars 2009, dans les jours qui l'ont précédé. Ne connaissant pas le contenu dudit reportage, j'ai choisi de le visionner comme tous les membres du public jeudi soir dernier avant de réagir. J'ai rencontré madame Lia Lévesque, de La Presse Canadienne, vendredi matin et j'ai répondu librement à toutes ses questions. Son article paru dans Le Devoir du 7 mars est explicite du comportement de la direction de la FTQ. Cet article a été repris par les autres médias.

Depuis samedi, divers intervenants ont suggéré par des insinuations et hypothèses l'existence d'une conspiration du silence à laquelle la FTQ souscrirait ou participerait par une sorte de tolérance ou d'insouciance. Une telle suggestion est fautive et sans aucun fondement. Je prendrai s'il le faut tous les moyens nécessaires pour protéger et sauvegarder la réputation de la FTQ et de ses syndicats affiliés. Il y a plus de cinquante ans que nous y travaillons. Je ne laisserai pas circuler des mensonges ponctuels faits dans le but de détruire nos acquis sans réagir. C'était l'une de mes priorités en acceptant la présidence de la FTQ et je ne changerai jamais d'orientation à ce sujet.

## **Mandat de vérification et recouvrement de deniers**

Nous le répétons, comme nous l'avons maintes fois dit aux journalistes, la FTQ est une organisation décentralisée qui n'a pas de pouvoir sur l'administration courante de ses affiliés. Par contre, les dirigeants de la FTQ ont un pouvoir moral, de recommandation et de conviction. Ils ne peuvent intervenir que sur demande d'un affilié ou sur la base d'une plainte en bonne et due forme.

À l'intérieur des limites de ma juridiction à titre de président de la Fédération, j'annonce que la FTQ-Construction m'a autorisé à mandater le confrère Gilles Audette, conseiller politique à la FTQ, afin de vérifier les règles de gouvernance dont s'est dotée la FTQ-Construction suite à l'entrée en fonction du nouvel exécutif. Gilles Audette est aussi mandaté pour faire toutes les recommandations nécessaires pour que ces règles soient modifiées ou adaptées rapidement pour répondre aux standards auxquels les membres sont en droit de s'attendre. J'ai autorisé le confrère Audette à s'adjoindre les services d'experts en matière de gouvernance s'il le croit nécessaire pour assurer que sa démarche soit à l'épreuve de la critique. Je lui ai enfin demandé de me faire rapport avant le 30 avril 2009.

J'ai par ailleurs obtenu l'assurance de Richard Goyette que les recommandations qui me seront formulées seront présentées aux syndicats affiliés à la FTQ-Construction pour approbation sans délai. La FTQ y verra.

Enfin, j'ai aussi obtenu l'assurance du confrère Goyette qu'il déploiera tous les moyens requis pour assurer ses syndicats affiliés et leurs membres respectifs que tout détournement des fonds de la FTQ-Construction qui aurait pu survenir dans le passé fera l'objet de procédures de recouvrement appropriées, sans délai.

## **Renouvelons notre engagement**

J'ai accepté avec honneur et humilité, il y a un peu plus d'un an, le privilège d'assumer la présidence d'une FTQ efficace, influente et intègre. Ces acquis, nous les défendrons toujours avec force et ils reposent avant tout sur la capacité et la volonté de chacun d'entre nous de les défendre, les protéger et les promouvoir au sein de chacun de nos milieux. La meilleure façon de le faire demeurera toujours l'honnêteté, l'engagement et le militantisme au sein de nos syndicats et de notre centrale syndicale. À titre de membres, en demeurant

informés et vous en avez le droit, vous pourrez à votre tour faire rayonner la confiance que vous avez dans votre syndicat et ainsi contribuer à la défense des intérêts de nos membres.

Le secrétaire général, René Roy, et moi sommes très conscients des séquences qu'une telle situation puisse laisser sur l'image publique de la FTQ-construction et, par voie de conséquence sur celle de la FTQ. Mais nous croyons sincèrement qu'ensemble, en resserrant les rangs et en nous concentrant sur notre engagement syndical, la défense des intérêts des travailleurs et travailleuses que nous avons l'honneur de représenter, nous saurons relever le défi et, comme nous l'avons toujours réussi à la FTQ, faire entendre notre voix pour une société plus égalitaire et empreinte de justice sociale.

En terminant nous vous invitons à renouveler votre engagement auprès de votre syndicat affilié dans les jours et semaines qui viennent. En tant que travailleuses et travailleurs, en tant que membres d'un syndicat affilié ou plus simplement à titre de citoyens, nous avons une responsabilité dans cette affaire. Il nous incombe de ne jamais oublier les formidables acquis dont nous jouissons aujourd'hui grâce au regroupement de nos forces au sein de nos organisations syndicales.

Solidairement,

Le président,

Michel Arsenault